

## Subventions pilote ou de démarrage RISUQ

### Concours 2020-2021

#### DATES À RETENIR

Lancement de l'appel à projets : **2 octobre 2020**

Date limite de soumission des projets : **20 novembre 2020**

Annonce des résultats : **22 décembre 2020**

Démarrage du projet : **15 janvier 2021**



- Le montant accordé sera de :
  - **Inter –axes : 2 subventions de 17 500\$ \$ chacune**
  - **Axe Sciences biomédicales : Une subvention de 30 000\$**
  - **Axe Mouvement et habitudes de vies : Une subvention de 30 000\$**
  - **Axe Organisation des soins de santé et des services sociaux : Deux subventions de 15 000\$ chacune**
  - **Axe Neurosciences cognitives et santé mentale : Deux subventions de 15 000\$ chacune**
- **Durée** : la subvention est valide pour un an, avec possibilité d'extension d'un an, motivée par un court rapport d'activité pour l'an 1 justifiant la demande de prolongation.
- À la fin du financement, un rapport des réalisations devra être remis. Les résultats devront être présentés dans le cadre d'un webinaire ou d'un colloque RISUQ.

**Le dossier complet doit être envoyé en format PDF**

à l'adresse courriel [risuq@uquebec.ca](mailto:risuq@uquebec.ca)

**au plus tard le 20 novembre 2020 – 16 h HNE**

**Toute demande incomplète ou soumise en retard ne sera pas considérée.**

#### PIÈCES REQUISES

- Le formulaire de demande de subvention rempli.
- Le budget détaillé.
- Un curriculum vitae de la ou du chercheur-e principal-e et de tous les cochercheurs-e-s impliqué-e-s dans la demande.

**Pour toutes questions, veuillez nous écrire à l'adresse courriel :**

[risuq@uquebec.ca](mailto:risuq@uquebec.ca)

## CONTEXTE

Le présent appel à projets du RISUQ vise à soutenir des projets structurants (1) favorisant la collaboration entre les membres du RISUQ issus de champs disciplinaires complémentaires et d'institutions différentes et (2) destinés à générer des résultats pouvant servir de levier pour l'obtention de subventions de recherche.

**Les projets présentés devront être directement en lien avec la mission et les objectifs de recherche du RISUQ.**

## CRITÈRES ET ADMISSIBILITÉ

### Spécifiques

#### **Subventions inter-axes :**

- Les projets doivent être intersectoriels\*\*, soit inclure des chercheur-e-s d'au moins deux axes ou secteurs et d'au moins deux institutions différentes du réseau de l'UQ.

#### **Subventions intra-axe :**

- Les projets devront inclure des chercheur-e-s d'au moins deux institutions différentes du réseau de l'UQ. L'intersectorialité n'est pas obligatoire, mais les projets intersectoriels seront favorisés.

### Généraux

- **Le ou la chercheur-e principal-e doit être membre régulier du RISUQ.**
- Les chercheur-e-s peuvent être associé-e-s à un maximum de deux demandes, et une seule en tant que demandeur principal.
- **Le projet doit être cohérent avec la mission et les objectifs du RISUQ et les chercheur-e-s doivent justifier en quoi les objectifs du projet rencontrent la mission du RISUQ.**
- Le projet doit s'ancrer dans les besoins et les priorités régionales sur les questions de santé et/ou de services sociaux.
- L'importance des retombées attendues pour les régions et populations du Québec doit être bien démontrée.
- Le financement octroyé peut servir à couvrir les dépenses liées aux salaires, aux bourses, aux frais de déplacement et de séjour pour collaboration, au matériel et à la location d'équipement, au travail sur le terrain et à la recherche en laboratoire ainsi qu'aux frais de diffusion des connaissances.

### Points considérés comme des atouts :

- Codirection d'étudiant-e-s.
- Établissement de nouvelles collaborations intersectorielles avec des acteurs non académiques ou des acteurs du milieu de pratique ou clinique.
- Développement d'une méthodologie innovante, adaptée à chaque problématique et intégrant des approches de chaque secteur représenté au sein du groupe et du projet.

---

**\*\* Notre définition de l'intersectorialité :** Le RISUQ adhère à une recherche et une démarche intersectorielle, en accord avec la définition qu'en fait les Fonds de recherche du Québec (FRQ), soit : « **Une démarche de recherche et de collaboration qui, en vue de placer des enjeux de recherche communs sous un éclairage nouveau, réunit sur une même question de recherche des chercheurs de champs disciplinaires ressortissant d'au moins deux des trois grands secteurs couverts par les FRQ, soit : les sciences naturelles et génie ; les sciences sociales et humaines ; les arts et lettres ; la santé** ». L'approche intersectorielle dépasse « ... la simple réunion ou juxtaposition de plusieurs disciplines et secteurs (voire l'instrumentalisation d'une discipline ou d'un secteur par l'autre) pour résoudre un problème ou se saisir d'un objet de recherche. Dans une perspective intersectorielle, disciplines et secteurs s'engagent résolument dans une approche de recherche conjointe, co-créée, dont le mode d'opération se situe en dehors de la hiérarchisation des champs de connaissances ».

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### *Comité d'évaluation*

Le comité scientifique du RISUQ s'assurera que l'évaluation des demandes sera faite de façon objective et impartiale, et basée sur l'excellence scientifique et l'adéquation avec la mission du RISUQ.

L'évaluation sera faite à l'aide de critères d'évaluation (ci-dessous). Un comité d'évaluation examinera les propositions et fera des recommandations au comité de direction RISUQ. Les membres du comité d'évaluation devront déclarer tout conflit d'intérêts.

## CRITÈRES

### **Composition de l'équipe et intersectorialité (25 %) :**

- L'expérience et les réalisations des membres de l'équipe démontrent un bon potentiel.
- La complémentarité de l'équipe est bien démontrée ou présente un bon potentiel.
- La démarche intersectorielle est clairement décrite.
- Le degré d'implication des partenaires aux différentes étapes du projet est convaincant et significatif (si applicable).

### **Qualité du projet (40 %) :**

- Aspects innovants du projet, excellence et originalité.
- Clarté de la problématique et des objectifs.
- Pertinence et rigueur de la méthodologie de recherche.
- Faisabilité en lien avec les objectifs énoncés.
- Pertinence de la recherche et de ses avantages pour les communautés québécoises dans le contexte de la santé et/ou des soins et des services sociaux.

### **Pertinence avec la mission et les objectifs du RISUQ (30%)**

- Projet en lien direct avec la programmation scientifique/mission/objectif du RISUQ : le projet aborde les questions pertinentes démontrant l'importance du projet pour le développement du RISUQ et le mieux-être des communautés québécoises.

### **Budget et calendrier des activités (5 %) :**

- La pertinence et la justification du budget ainsi que du calendrier de réalisation sont réalistes.